

Parc naturel régional

de

Camargue



Rpisylve du Petit Rhône

Le RhôneAval aux îles Saxy, Arles

Rapport d'activité des sites Natura 2000 Rhodaniens

Février 2021/Décembre 2021

Rédaction :

Lucie Schaeffer, animatrice Natura 2000 site Rhodaniens – Parc naturel régional de Camargue



Table des matières

Préambule	5
1. Gestion des habitats et des espèces	14
1.1. Animation des contrats Natura 2000	14
a. Contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille	15
b. Aménagement d'un ancien transformateur EDF pour la reproduction du Murin à oreilles échancrées sur l'Île Vieille	19
c. Restauration d'une haie agricole sur l'Île de la Barthelasse (Avignon)	19
d. Prise de contact avec des signataires potentiels	20
1.2. Animation de la charte Natura 2000	20
1.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers ou réglementaires	21
a. Participation à la mise en œuvre du plan de gestion sur le marais de l'Île Vieille :	21
b. Etude des fonctionnalités hydrologiques et gestion de la mare de Trinquetaille (Arles)	22
c. Projet de gestion d'une station d' <i>Alternanthera philoxeroides</i> à l'embouchure du Petit Rhône	25
d. Participation aux réunions d'information liées à d'autres projets de territoire	26
1.4. Synthèse	26
2. Evaluation des incidences	27
2.1. Conseil sur la réalisation d'évaluations d'incidences Natura 2000	27
2.2. Autres : Suivi de projets pouvant impacter le site ou constatation d'impacts	28
3. Inventaires et suivis scientifiques	30
3.1. Études et suivis en régie	30
a. Suivis chiroptères	30
b. Le Triton crêté en basse vallée du Rhône	30
c. Suivi de l' <i>Alternanthera philoxeroides</i>	32
d. Suivi des macro-déchets	34
e. Suivi de la Loutre d'Europe	35
f. Réunions et suivis ponctuels :	35
3.2. Etudes et suivis sous-traités	36
a. Etude « inventaire et cartographie des chiroptère sur des secteurs à enjeux du site Natura 2000 Rhône Aval »	36
4. Information, communication, sensibilisation	37
4.1. Création d'outils de communication	37
4.2. Communication via les médias	37
4.3. Communication auprès des scolaires	38
4.4. Réunions et événementiels	38
4.5. Prises de contact avec des partenaires potentiels	38
5. Gouvernance du site et veille à la cohérence des politiques publiques sur le site	39
5.1. Organisation de la gouvernance du site	39
a. Organisation des Comité de Pilotages des sites	39
b. RCPA et bilan d'activités	40

5.2. Actualisation du DOCOB	40
5.3. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	41
5.4. Veille à la cohérence des politiques publiques sur le site	41
6. Gestion administrative et financière et participation à la vie de la structure	43
6.1 Ingénierie financière	43
a. Demande de subvention pour l’animation, gestion de la convention et des marchés publics	43
b. Demande de paiement	43
6.2. Formations	43
6.3. Actions diverses et participation à la vie de la structure	43
7. Synthèse	44
7.1. Sites Rhodaniens	44
7.2. Sites « Rhône Aval » et « Marais de l’Ile Vieille »	45
7.3. Site « Petit Rhône »	46

Table des figures

FIGURE 1 : PERIMETRE DES SITES NATURA 2000 RHODANIENS.....	6
FIGURE 2 : LOCALISATION DES ZONES DE PLANTATION ET DE LIBRE REGENERATION DE LA RIPISYLVE - CONTRAT RIPISYLVE ILE VIEILLE .	16
FIGURE 3 : PLANTATION AVEC PAILLIS BIODEGRADABLE_ CONTRAT NATURA 2000 RIPISYLVE ILE VIEILLE (AVRIL 2021_L. SCHAEFFER)	17
FIGURE 4 : CHANTIER PEDAGOGIQUE AVEC LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS DE MONDRAGON – 10 FEVRIER 2021 (L. SCHAEFFER)	18
FIGURE 5 : NICHOR A ROLLIER N°2 (L. SCHAEFFER).....	18
FIGURE 6 : : EMLACEMENT DES NICHORS A ROLLIER D'EUROPE INSTALLES LE 9 MARS 2021 (B. VOLLOT).....	18
FIGURE 7 : LA CHOUETTE EFFRAIE DU TRANSFORMATEUR EDF A L'ILE VIEILLE (L. SCHAEFFER).....	19
FIGURE 8 : PERIMETRE DU PLAN DE GESTION DE L'ILE VIEILLE (G.LANDRU).....	21
FIGURE 9 : PHOTOS DE LA MISE EN EAU ARTIFICIELLE DE LA MARE DE TRINQUETAILLE FIN MARS 2021 (L.SCHAEFFER).....	23
FIGURE 10 : PHOTOS AVANT/APRES DU CHANTIER DE RESTAURATION DE LA MARE DE TRINQUETAILLE (L.SCHAEFFER).....	24
FIGURE 11 : CHANTIER DE RESTAURATION DE LA MARE DE TRINQUETAILLE, L'EQUIPE DU PARC.....	24
FIGURE 12 : DEVELOPPEMENT DE L' <i>ALTERNANTHERA PHILOXEROIDES</i> DANS LA JONCHAIE.....	25
FIGURE 13 : LOCALISATION DES STATIONS D'HERBE A ALLIGATOR A L'EMBOUCHURE DU PETIT RHONE, CBNMED 2021	25
FIGURE 14 : ILLUSTRATION D'UNE SESSION CMR (2019)	31
FIGURE 15 : REPARTITION DE L'HERBE A ALLIGATOR EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (DEPARTEMENTS DES BOUCHES-DU- RHONE ET DU VAUCLUSE), CBNMED, 2021	33
FIGURE 16 : LINEAIRE PROSPECTE EN 2021, CBNMED, 2021.	33
FIGURE 17 : ARRACHAGE MANUELLE DE LA STATION D'HERBE ALLIGATOR SITUÉE SOUS LE PONT ST BENEZET, CBNMED, 2021	33
FIGURE 18 : EXEMPLE DE BERGES EXONDEES PROSPECTEES (SUIVI <i>ALTERNANTHERA PHILOXEROIDES</i>).....	34
FIGURE 19 : TRANSECT DE LA PALISSADE (SUIVI DES MACRO DECHETS)	34
FIGURE 21 : ETUDE CHIROPTERES : SECTEURS PRIORITAIRES A PROSPECTER	36
FIGURE 21 : ETUDE CHIROPTERES : GITES CONNUS A PROSPECTER	36
FIGURE 22 : POST FACEBOOK SUR LA PAGE DU PNRC POUR LE CONTRAT NATURA 2000 DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE DE L'ILE VIEILLE	37
FIGURE 23 : BANDEAU D'ACTUALITE SUR LE SITE INTERNET NATURA 2000 DU PNRC.....	37
FIGURE 24 : ANIMATION D'UN ATELIER SUR LA BIODIVERSITE AQUATIQUE LORS DES FETES DE LA NATURE DE MONDRAGON, MAI 2021	38
FIGURE 25 : VISITE DE LA PASSE A POISSONS DE SAUVETERRE DANS LE CADRE DU COPIL RHONE AVAL (©MRM).....	39
FIGURE 26 : SYNTHESE GENERALE DE LA REPARTITION DU TEMPS DU DE TRAVAIL DE L'ANIMATEUR POUR LES SITES NATURA 2000 RHODANIENS.	44
FIGURE 27 : SYNTHESE DE LA REPARTITION DU TEMPS DU DE TRAVAIL DE L'ANIMATEUR POUR LES SITES NATURA 2000 « RHONE AVAL » ET « MARAIS DE L'ILE VIEILLE ET ALENTOUR ».	45
FIGURE 28 : SYNTHESE DE LA REPARTITION DU TEMPS DU DE TRAVAIL DE L'ANIMATEUR POUR LE SITE NATURA 2000 « PETIT RHONE ».	46

Table des tableaux

TABLEAU 1 : OBJECTIFS DE CONSERVATION ET DE GESTION DU SITE NATURA 2000 RHONE AVAL (SOURCE : TOME 1 DU DOCOB)	8
TABLEAU 2 : OBJECTIFS DE CONSERVATION DU SITE NATURA 2000 "MARAI DE L'ILE VIEILLE ET ALENTOUR" (SOURCE : TOME 1 DU DOCOB).....	9
TABLEAU 3 : DESCRIPTIF DES CODES ACTION	13
TABLEAU 4 : SYNTHESE DES PROJETS DE CONTRAT NATURA 2000	15
TABLEAU 5 : ESSENCES PLANTEES DANS LE CADRE DU CONTRAT NATURA 2000 DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE DE L'ILE VIEILLE.	17
TABLEAU 6 : SYNTHESE DES PROJETS SOUMIS A EVALUATION D'INCIDENCE SUR LES SITES NATURA 2000 RHODANIENS EN 2021	28

Préambule

LES DOCOB ET LES SITES NATURA 2000

Les sites Natura 2000 Rhônaniens sont en réalité 3 sites Natura 2000 :

- Le site « Rhône Aval » (directive Habitats)
- Le site « Petit Rhône » (directive Habitats)
- Le site « Marais de l'Île Vieille et alentours » (directive Oiseaux)

Le site « Rhône Aval » :

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 9301590 "Rhône aval" proposée au titre de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore (superficie : 12606 ha) a été désignée par arrêté du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en juillet 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral en août 2014. L'animation a débuté le 01 septembre 2015.

Le site « Petit Rhône » :

La zone Spécial de Conservation (ZSC) FR 9101405 "Petit Rhône" proposée au titre de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore (superficie : 808 ha) a été désigné par arrêté du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en avril 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral en juillet 2015. L'animation a débuté le 01 février 2016.

Le site « Marais de l'Île Vieille et alentours »

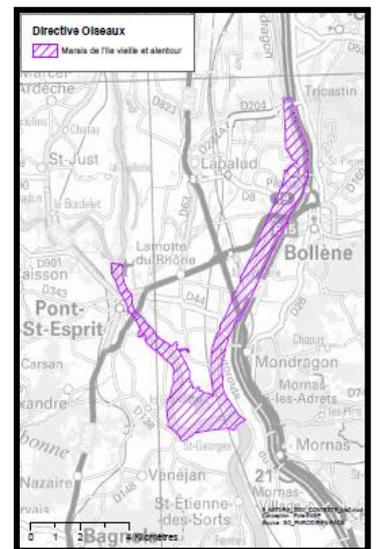
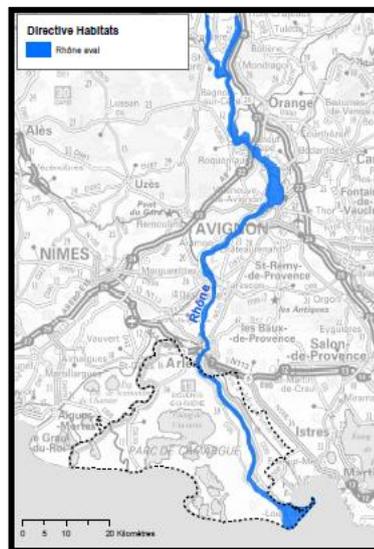
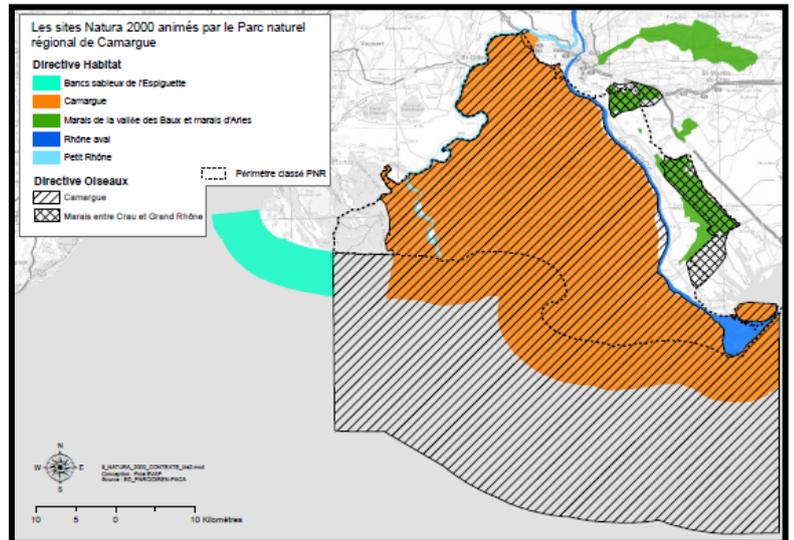
La Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9312006 « Marais de l'Île Vieille et alentour » proposée au titre de la directive 79/409/CEE, du 2 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages a été désigné par arrêté du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en mars 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral le 07 mai 2012. L'animation a débuté le 13 mai 2013.

L'ANIMATION

Monsieur Gilles DUMAS, Maire de la commune de Fourques est le Président des **Comités de Pilotage** (COFIL) des sites « Rhône Aval » et « Petit Rhône ». Il a été ré-élu lors du COFIL du site du 14 octobre 2021 sur la période février 2021 - décembre 2022 pour le site « Rhône Aval », et lors du COFIL du 12 janvier 2021 pour le site « Petit Rhône ».

Monsieur Jean LEBEGUE, adjoint au Maire de la commune de Mondragon est le Président du COFIL du site « Marais de l'Île Vieille et alentour ». Il a été ré-élu lors de la réunion du comité de pilotage du site du 17 juin 2021 sur la période février 2021 - décembre 2022.



Le Parc naturel régional de Camargue, créé en 1970, se compose de 3 communes (Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis du Rhône). Il s'étend sur 100 000ha et compte pas moins de 10 000 habitants. Après avoir été structure opératrice, il a été désigné structure animatrice de ces trois sites Natura 2000 :

- Lors du COFIL du 31 mars 2014 pour le site « Rhône Aval »
- Lors du COFIL du 08 février 2016 pour le site « Marais de l'Île Vieille et alentour ».
- Lors du COFIL du 27 avril 2015 pour le site « Petit Rhône ».

C'est Madame Lucie SCHAEFFER qui assure l'animation de ces sites depuis octobre 2020. Le temps de travail est réparti comme suit :

- 0,6 ETP (3 jours/semaine) pour le site « Rhône Aval »
- 0,2 ETP (1 jour/semaine) pour les sites « Marais de l'Île Vieille et alentour » et « Petit Rhône ».

La période traitée par le présent rapport d'activité (**février 2021 – décembre 2021**) est basée sur les périodes d'animations administratives (convention d'animation).

PRECISION POUR LE CALCUL DES HEURES TRAVAILLEES (THEMATIQUES INTER-SITES)

L'animation étant répartie sur 3 sites rhodaniens pour un même poste, de nombreuses heures ne peuvent être attribuées séparément à l'un ou l'autre des sites sur certaines thématiques.

Dès lors, le calcul des heures de travail sur ces thématiques inter-sites a été réalisé au prorata du pourcentage d'ETP fixé pour l'animation des sites, soit 80% pour les sites Rhône Aval et Marais de l'Île Vieille et alentour, et 20% pour le site Petit Rhône.

Par exemple : le temps passé sur la préparation et la participation à la RCPA a nécessité 2 jours de travail. Cela se répartit donc en 1,6 jours pour les sites « Rhône Aval » et « Marais de l'Île Vieille et alentour » et 0,4 jours pour le site Petit Rhône.

La répartition du temps passé sur chaque mission est donc précisée par site dans un tableau, dont voici un exemple ci-dessous :

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>1,6 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0,4 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>2 jours</i>

RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DES DOCOB

Rhône Aval

Au total, le site compte 46 habitats naturels, dont **24 sont inscrits en annexe I à la Directive Habitats-Faune-Flore et 4 sont prioritaires.**

Aucune espèce d'intérêt communautaire de la flore (DH Annexe II) n'est présente sur le SIC. *Aldovandra vesiculosa*, seule espèce DH2 citée sur le site, est considérée comme disparue du territoire français et n'a pas été observée durant cette étude. Le site Natura 2000 du Rhône aval abrite néanmoins 71 espèces patrimoniales de la flore.

Pour atteindre les objectifs listés dans le DOCOB, **61 mesures** ont été identifiées :

- 20 Contrat Natura 2000
- 35 Mesures agri-environnementales
- 6 autres mesures, accompagnant les mesures contractuelles

Les objectifs de conservation et leurs déclinaisons en objectifs de gestion inscrits dans le DOCOB sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Objectifs de conservation et de gestion du site Natura 2000 Rhône Aval (source : Tome 1 du DOCOB)

CODE OBJECTIF DE CONSERVATION	TITRE CODE DE CONSERVATION	PRIORITE	CODE OBJECTIF DE GESTION	TITRE CODE DE GESTION	PRIORITE
OC 1	Aller vers une amélioration de la dynamique fluviale et de rétablissement du régime naturel d'inondation.	1	ADF 1	Assurer et améliorer la conservation des réseaux d'annexes hydrophiles (canaux, lônes) ainsi que les zones humides	1
			ADF 2	Limiter l'augmentation des prélèvements d'eau afin de ne pas impacter le débit et de ne pas accentuer la remontée du coin salé	2
			ADF 3	Limiter les pertes de la biodiversité créées par de nouveaux aménagements non adaptés (rectifications, endiguement, artificialisations des berges...)	1
			ADF 4	Améliorer ou recréer une dynamique de transport sédimentaire	1
			ADF 5	Diminuer lorsque possible la chenalisation du cours et limiter ainsi la perte de la biodiversité ainsi que le risque de la remontée du coin salé	2
OC 2	Rétablir la fonction de corridor du fleuve et de sa ripisylve et favoriser les « réservoirs de biodiversité » et les ensembles fonctionnels à forte naturalité	1	ADF1	Assurer et améliorer la conservation des réseaux d'annexes hydrophiles (canaux, lônes) ainsi que les zones humides	1
			RFC 1	Maintenir, améliorer ou reconstituer la continuité des boisements et assurer le vieillissement des peuplements forestiers.	1
			RFC 2	Permettre le franchissement des obstacles aux poissons migrateurs et aux mammifères semi-aquatiques le long de tout le linéaire rhodanien	1
			RFC 3	Améliorer la connexion avec les affluents, déterminante afin de garantir l'accès aux frayères et sites d'alimentation des jeunes poissons ainsi que très importante pour la circulation, la conservation et la ré-colonisation des mammifères semi-aquatiques	2
			RFC 4	Conservier et favoriser le développement des habitats liés à la dynamique fluviale naturelle (bancs de galets, bancs de limons, mégaphorbiaies, herbiers,...)	1
RFC 5	Sanctuariser des secteurs avec un rôle de réservoir biologique, au travers des projets intégrés de conservation afin de préserver, voir améliorer la qualité d'accueil des espèces de la directive Habitat (et Directive oiseaux).	1			
OC 3	Lutter contre les sources de dégradation des eaux - Améliorer la qualité de l'eau	1	LSD 1	Se conformer aux objectifs de la DCE : améliorer les pratiques phytosanitaires, surveiller les activités engendrant des pollutions (usines, transport fluvial, ...)	1
			LSD 2	Veiller au bon état des eaux de la nappe phréatique	2
			LSD 3	Veiller à la qualité des eaux lentes et prévenir leur eutrophisation	1
OC 4	Lutter contre la colonisation ou l'implantation d'espèces exotiques envahissantes	1	LEE 1	Repérer et si possible supprimer les noyaux d'invasion	1
			LEE 2	Limiter l'implantation de nouveau noyaux de colonisation sur le site	1
			LEE 3	Limiter la dynamique colonisatrice sur les secteurs déjà envahis.	1
			LEE 4	Trouver des moyens de lutte adéquats selon l'espèce considérée, en concertation avec d'autres gestionnaires de sites, ainsi que avec les organismes de recherche.	2
OC 5	Améliorer la qualité d'accueil des espèces de la Directive Habitat	1	AQA 1	Renforcer la qualité d'accueil des zones d'alimentation et de transition des chiroptères (ainsi que des oiseaux) (connectivités, ressources alimentaire, maturité, ...)	1
			AQA 2	Créer des corridors biologiques et des passages à faune (pour la loutre et le castor par exemple)	1
			AQA 3	Protéger les colonies connues de chiroptères et améliorer la capacité d'accueil en gîte	2
			AQA 4	Améliorer la connectivité entre les sites boisés, afin de créer une continuité à longue échelle	1
			AQA 5	Préserver des bois anciens ou en bon état de vieillissement, voir permettre leur état de maturation tout en gardant des stades plus jeunes, possible nourriture pour le castor	1
			AQA 6	Maîtriser, réduire et si possible annuler les pollutions lumineuses	2
			AQA 7	Augmenter le nombre de sites favorables aux frayères à poissons ainsi qu'à leur stade juvénile	1
			AQA 8	Curer les lônes en cours d'atterrissement	1
			AQA 9	Reconnecter les ripisylves avec le Rhône (partie sud surtout)	1
			AQA 10	Limiter/arrêter le dragage dans le lit mineur et le charriage mécanique sur les bancs de galets (secteur nord)	2
OC 6	Conservier et améliorer les habitats d'intérêt communautaire	1	CAH 1	Contrôler le développement d'espèces végétales envahissantes (Faux indigo, robinier, bambous, renouée de japon, Jussie, Ambroisie...)	1
			CAH 2	Éviter autant que possible l'intervention sur les boisements dans un état de conservation potentiellement favorable au vieillissement.	1
			CAH 3	Préserver les différents stades de développement des bois afin de favoriser aussi les stades à bois tendre .	1

Marais de l'Île Vieille et alentour

Au total, le site comprend **18 espèces d'oiseaux** inscrites dans l'annexe I de la Directive « Oiseaux ». A cette richesse s'ajoutent **9 espèces migratrices régulières** qui occupent le site en période de reproduction ou en hivernage.

Pour atteindre les objectifs identifiés dans le DOCOB, 15 fiches actions ont été élaborées au sein desquelles, 21 contrats Natura 2000 peuvent être mobilisés.

Les objectifs de conservation inscrits dans le DOCOB sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Objectifs de conservation du site Natura 2000 "Marais de l'Île Vieille et alentour" (source : Tome 1 du DOCOB)

N°OC	Objectifs	N° Sous OC	Objectifs spécifiques	Espèces visées
A	Conserver les populations de nicheurs paludicoles	A1	Garantir la tranquillité des sites de reproduction dans la roselière de la lône et des casiers de Lamiat	Héron pourpré, Blongios nain, Rousserolle turdoïde
		A2	Limiter la propagation d'espèces invasives	
B	Conserver les populations d'Ardéidés nicheurs et autres espèces arboricoles	B1	Assurer le non-dérangement des espèces dans les ripisylves	Aigrette garzette, Bihoreau gris, Héron cendré, Faucon hobereau
		B2	Assurer le vieillissement des peuplements arboricoles	
		B3	Eviter la fragmentation des milieux arborés	
		B4	Maintien des sites d'alimentation	
C	Conserver ou restaurer les potentialités d'accueil pour les oiseaux hivernants et migrateurs	C1	Assurer le maintien d'un niveau d'eau suffisant dans la lône de Lamiat	Aigrette garzette, Grande aigrette, Martin pêcheur, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand cormoran, Héron cendré
		C2	Préserver la qualité écologique des plans d'eau	
D	Maintien des populations d'oiseaux nicheurs inféodés aux milieux remaniés (bancs de galets et terrasses alluvionnaires)	D1	Assurer la préservation de la colonie d'Hirondelles de rivage	Hirondelle de rivage, Petit gravelot, Sterne pierregarin, Martin pêcheur d'Europe
		D2	Assurer le maintien des bancs de galets du Rhône	
		D2	Favoriser la reproduction des espèces dépendantes des milieux remaniés	

Petit Rhône

Au total, 5 habitats d'intérêt communautaire (inscrit en annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore) ont été recensés dans ou à proximité immédiate du site. Le site abrite également 6 espèces animales d'intérêt communautaire. Par ailleurs, divers inventaires ont permis d'identifier la présence de 11 espèces de chauve-souris à proximité immédiate du site, dont 4 sont d'intérêt communautaire.

Enfin, Les abords immédiats du site Natura 2000 présentent une diversité de milieux propices à la présence d'une flore patrimoniale. Aucun inventaire n'a été réalisé dans le cadre du DOCOB, mais l'étude d'impact sur le projet de décorsetage des digues permet de confirmer la présence de 11 espèces protégées et/ou menacées.

Pour atteindre les objectifs listés dans le DOCOB, 23 mesures ont été identifiées :

- 17 Contrats Natura 2000 dont 11 applicables uniquement en cas d'élargissement du périmètre du site (en bleu dans la liste ci-dessous)
- 6 autres mesures, accompagnant les mesures contractuelles

Les objectifs de conservation inscrits dans le DOCOB sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Code	Objectifs de conservation transversaux	Priorité	Objectifs opérationnels	Priorisation
OC 1	Aller vers une amélioration de la dynamique fluviale et de rétablissement du régime naturel d'inondation.	1	Assurer et améliorer la conservation des réseaux d'annexes hygrophiles (canaux, lônes) ainsi que les zones humides ;	1
			Limiter l'augmentation des prélèvements d'eau afin de ne pas impacter le débit et de ne pas accentuer la remontée du coin salé	2
			Limiter les pertes de la biodiversité créées par de nouveaux aménagements non adaptés (rectification, endiguement, artificialisation des berges...)	1
			Améliorer ou recréer une dynamique de transport sédimentaire	1
			Diminuer lorsque possible la chenalisation du cours et limiter ainsi la perte de la biodiversité ainsi que le risque de la remontée du coin salé	2
OC 2	Rétablir la fonction de corridor du fleuve et de sa ripisylve et favoriser les « réservoirs de biodiversité » et les ensembles fonctionnels à forte naturalité	1	Assurer et améliorer la conservation des réseaux d'annexes hygrophiles (canaux, lônes) ainsi que les zones humides	1
			<i>Maintenir, améliorer ou reconstituer la continuité des boisements et assurer le vieillissement des peuplements forestiers.</i>	1
			Permettre le franchissement des obstacles aux poissons migrateurs et aux mammifères semi-aquatiques tout au long du linéaire rhodanien	1
			Améliorer la connexion avec les affluents, déterminante afin de garantir l'accès aux frayères et aux sites d'alimentation des jeunes poissons, très importante pour la circulation, la conservation et la recolonisation des mammifères semi-aquatiques	2
			Conserver et favoriser le développement des habitats liés à la dynamique fluviale naturelle (bancs de galets, bancs de limons, mégaphorbiaies, herbiers,...)	1
			Protéger des secteurs avec un rôle de réservoir biologique, au travers des projets intégrés de conservation afin de préserver, voir améliorer la qualité d'accueil des espèces de la Directive « Habitats » et de la Directive « Oiseaux »	1
OC 3	Lutter contre les sources de dégradation des eaux / Améliorer la qualité de l'eau	1	Se conformer aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) : améliorer les pratiques phytosanitaires, surveiller les activités engendrant des pollutions (usines, transport fluvial, ...)	1
			Veiller au bon état des eaux de la nappe phréatique	2
			Veiller à la qualité des eaux lentes et prévenir leur eutrophisation	1
OC 4	Lutter contre la	1	Repérer et si possible supprimer les noyaux d'invasion	1

	colonisation ou l'implantation d'espèces exotiques envahissantes		limiter l'implantation de nouveau noyaux de colonisation sur le site	1
			limiter la dynamique colonisatrice sur les secteurs déjà envahis	1
			Trouver des moyens de lutte adéquats selon l'espèce considérée, en concertation avec d'autres gestionnaires de sites, ainsi qu'avec les organismes de recherche	2
OC 5	Améliorer la qualité d'accueil des espèces de la Directive Habitat	1	Renforcer la qualité d'accueil des zones d'alimentation et de transition des Chiroptères (ainsi que des oiseaux) (connectivité, ressources alimentaires, maturité, ...)	1
			Créer des corridors biologiques et des passages à faune (pour la loutre et le castor par exemple)	1
			<i>Protéger les colonies connues de Chiroptères et améliorer la capacité d'accueil en gîte</i>	2
			<i>Améliorer la connectivité entre les sites boisés, afin de créer une continuité à longue échelle</i>	1
			<i>Préserver des bois anciens ou en bon état de vieillissement, voir permettre leur état de maturation tout en gardant des stades plus jeunes, possible nourriture pour le castor</i>	1
			Maîtriser, réduire et si possible annuler les pollutions lumineuses	2
			Augmenter le nombre de sites favorables aux frayères à poissons ainsi qu'à leur stade juvénile	1
			<i>Reconnecter les ripisylves avec le Rhône (partie sud surtout)</i>	1
OC 6	Conserver et améliorer les habitats d'intérêt communautaire	1	<i>Contrôler le développement d'espèces végétales envahissantes (Faux indigo, robinier, bambous, renouée du Japon, jussie, ambroisie, ...)</i>	1
			<i>Éviter autant que possible l'intervention sur les boisements dans un état de conservation potentiellement favorable au vieillissement ;</i>	1
			<i>Préserver les différents stades de développement des bois afin de favoriser aussi les stades à bois tendre.</i>	1

Dans un souci de cohérence, les objectifs de conservation du site « Petit Rhône » sont identiques à ceux identifiés pour le site « Rhône Aval ». Les objectifs écrits en *vert et italique* concernent les enjeux présents dans la ripisylve du Petit Rhône, ainsi ils ne seront atteignables que lorsque que le périmètre du site aura été étendu.

MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques et techniques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Gouvernance du site et veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site
6. Gestion administrative et financière et participation à la vie de la structure

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

Ces volets correspondent à des « codes actions », dont le descriptif est présenté dans le tableau ci-dessous :

Les codes actions en vert sont des codes actions personnalisés ajoutés par l'animatrice

Code PACA	Intitulé simplifié	Description DREAL
M1	1- Gestion et contractualisation	
M11	GEST : contrats N2000 (forestiers et ni ni)	Animation des contrats N2000 forestiers, ni-ni et marins (recensement et contact des signataires potentiels, assistance technique et administrative des signataires, repérages terrain, remplissage base de données contrats). Faire une ligne "action" pour chaque contrat pour permettre suivi de l'avancement. Inclure ici les éventuels diagnostics pré-contrat et suivis scientifiques ou techniques (efficacité de la mesure) si réalisés EN REGIE par l'animateur (sinon les coder en M32 étude soustraite).
M12	GEST : MAEC	Animation des MAEC (élaboration du/contribution au Projet agro-environnemental, recensement, contact et aide aux signataires).
M13	GEST : Charte "parcelle"	Animation de la charte N2000 : aide aux signataires de chartes "parcelle". Hors rédaction de la charte "site" visée au M53.
M14	GEST : autres outils financiers ou réglementaires	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (contrats de rivière, de baie, financement des collectivités, LIFE, etc.) ou réglementaires (PLU, APPB, arrêté municipal, arrêté préfectoral, règlement de prud'homme...). Participation aux réunions d'information liées à d'autres projets de territoire (SAGE, contrat de rivière, GIZC, PNA, SRCE...).
M15	GEST : animation foncière	Animation foncière (appui aux démarches d'acquisition foncière, en vue d'éventuels futurs contrats).
M2	2- Evaluation des incidences	
M21	INCID : conseil sur EIN2	Porter à connaissances des enjeux du site à la demande des porteurs de projets d'aménagement ou d'activité, pour la rédaction de leur étude d'incidence. Conseils aux services de l'Etat (pour l'instruction d'études d'incidences de projets, plans et programmes).
M22	INCID : conseil aux collectivités sur documents d'urbanisme	Conseils aux collectivités pour l'intégration des enjeux liés à Natura 2000 dans les documents d'urbanisme, plans et programmes (hors études d'incidences de projets). Inclut l'évaluation environnementale et la participation éventuelle à quelques réunions.
M23	INCID : autres : Suivi de projets pouvant impacter le site ou constatation d'impacts	
M3	3- Inventaires et suivis scientifiques	

M31	SCIENT : études en régie	Etudes/suivis réalisés en régie par l'animateur ou sa structure (terrain et bureau) et non liés strictement à un contrat précis (si contrat, coder en M11 ou M12).
M32	SCIENT : études sous-traitée	Etudes/suivis sous-traités à des prestataires : pilotage technique (rédaction CCTP, échanges avec DREAL/DDT et prestataires, réunions de restitution). Inclut également le diagnostic scientifique (ou pastoral) pré-contrat et le suivi technique des mesures mises en place (efficacité) lorsqu'ils sont sous-traités (si réalisé en régie, coder en M11 ou M12). Hors ingénierie financière visée par le M61. Faire une ligne "action" pour chaque étude et renseigner colonne "montant".
M33	SCIENT : BDD et bancarisation dans SILENE	Une fois les études/suivis achevés, saisie dans base de données puis transmission à SILENE et copie à la DREAL/DDT.
M4	4- Information, communication, sensibilisation	
M41	COM : outils de com	Création/mise à jour d'outils de communication distribuables (papier, vidéo). Ou création de supports d'information implantés sur le terrain (panneaux, plaques, flash codes...).
M42	COM : médias	Diffusion d'information via des médias : presse locale, radio, télévision, site internet.
M43	COM : scolaires	Communication/animation auprès des scolaires.
M44	COM : réunions & évènementiel	Diffusion d'information auprès de groupes (hors scolaires et médias) : réunions d'information N2000, sortie nature, conférence, journées de maraudage sur le terrain, tenue d'un stand N2000 lors d'un évènement (salon, foire...), etc.
M45	COM : Prise de contact avec des partenaires potentiels	Rencontre avec partenaires potentiels, collectivités, présentation du site Natura 2000, etc.
M5	5- Gouvernance du site et révision DOCOB	
M51	GOUV : COPIL & GT N2000	Organisation des COPIL pléniers et groupes de travail N2000, rédaction du compte-rendu.
M52	GOUV : RCPA & bilans activité	Préparation + rédaction compte-rendu de la RCPA. Réalisation des bilans d'animation, renseignement et mises à jour de SIN2 ou tableaux de bord équivalents.
M53	GOUV : Actualisation DOCOB	Evaluation, révision ou simple actualisation du DOCOB et/ou de la charte Natura 2000 du site.
M54	GOUV : vie du réseau	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site (COPIL d'autres sites N2000, séminaires N2000...).
M55	GOUV : Vieille à la cohérence des politiques publiques	Participation aux réunions en lien avec d'autres projets sur le territoire (SDAGE, SAGE, ...)
M6	6- Gestion financière et divers	
M61	FINAN : ingénierie financière	Ingénierie financière pour le montage du dossier de subvention en vue du renouvellement de l'animation, ou pour la passation de marchés publics (élaboration du dossier de consultation des entreprises, sélection des prestataires, notification du marché...).
M62	FINAN : facturation DDT	Préparation et envoi des factures à la DDT(M).
M63	FINAN : formations	Formations suivies par l'animateur N2000.
M64	Autre	Autres missions ou actions diverses

Tableau 3 : Descriptif des codes action

1. Gestion des habitats et des espèces

1.1. Animation des contrats Natura 2000



L'assistance technique à la signature des contrats Natura 2000 prend en compte l'ensemble des étapes depuis le démarchage des bénéficiaires potentiels jusqu'à la demande de paiement :

- Sensibilisation sur les objectifs de conservation du site et information sur les contrats Natura 2000. Cette étape consiste à recevoir individuellement les contractants potentiels en rendez-vous afin de leur expliquer le dispositif Natura 2000 ainsi que le fonctionnement des contrats Natura 2000.
- Préparation des contrats. Une nouvelle fois, plusieurs rencontres sont nécessaires avec les propriétaires afin de poursuivre l'explication de la démarche des contrats Natura 2000 mais également pour les accompagner dans le montage de leur dossier. Un diagnostic de terrain est réalisé en amont de chaque dossier. Ces diagnostics permettent à l'animateur d'élaborer les cahiers des charges annexés aux contrats.
- Maîtrise d'œuvre des contrats
- Le suivi des contrats se poursuit avec l'animateur jusqu'au paiement des dépenses. Le conseil continue également durant les 5 années du contrat.

Sur l'année 2021, 1 contrat a été réalisé, 1 contrat a été suivi et 1 projet de contrat a été abandonné pour les sites « Rhône Aval » et « Marais de l'Île Vieille ».

Le périmètre actuel du site « Petit Rhône » ne concerne que le lit mineur du fleuve et limite fortement les possibilités de contractualisation. Il n'y a donc aucun contrat en projet actuellement sur ce site Natura 2000.

Type d'opération	Priorité (DOCOB)	Bénéficiaire	Actions prévues	Habitats/espèces concernées	Avancement
Restauration de la ripisylve et pose de nichoirs à Rollier d'Europe	1	Commune de Mondragon	Plantation de 2610 arbres afin de reconstituer la ripisylve dégradée et pose de 3 nichoirs à Rollier d'Europe pour pallier au manque de cavité naturelle.	A231 Rollier d'Europe, A073 Milan noir, A026 Aigrette garzette, A028 Héron cendré, 1337 Castor d'Europe, 1355 Loutre d'Europe, 1304 Grand rhinolophe, 1310 Minioptère de Schreibers, 1321 Murin à oreilles échancrées 92A0 Forêt galerie à Salix alba et Populus alba	Contrat signé et validé, travaux prévus début 2021
Réhabilitation d'un nichoir à chiroptères	1	Commune de Mondragon	Aménagement d'un transformateur EDF en gîte pour les chiroptères	1321 Murin à oreilles échancrées, 1304 Grand rhinolophe	Contrat abandonné
Restauration de haies et de bosquets	2	Propriétaire privé	Restauration de haies dégradées afin de reconstituer un corridor boisé principalement en faveur des chiroptères	1084 Pique -prune, 1304 Grand rhinolophe, 1307 Petit murin, 1310 Minioptère de Schreibers, 1308 Barbastelle	Travaux réalisés en février 2019, paiement effectué, suivi post travaux.

Tableau 4 : Synthèse des projets de contrat Natura 2000

a. Contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille

La ripisylve de l'Île Vieille a fortement régressé entre les années 1965 et 2018 au profit de l'agriculture puis de l'exploitation des granulats, essentiellement sur le secteur Ouest.

Ainsi, l'objectif de cette action est de permettre le développement d'une ripisylve le long de la rive gauche du Vieux Rhône, par plantation et par libre évolution de la végétation. La mise en œuvre de ce projet va permettre de renforcer la Trame Verte sur l'ENS de l'Île Vieille et sera favorable à une grande diversité d'espèces qui utilisent la ripisylve comme voie de déplacement, de repos, d'alimentation, et/ou de reproduction. Le développement d'un boisement le long du chemin de halage permettra aussi à moyen terme de créer une barrière physique qui pourra prévenir les pénétrations dans le site avec des engins motorisés comme cela est fréquemment constaté actuellement. Dès lors, le site gagnera en calme et en attractivité pour la faune, et les problématiques de déchets sauvages seront considérablement atténuées.

Le projet de restauration et préservation de la ripisylve de l'Île Vieille se déroule en trois temps :

- La libre évolution de la ripisylve sur les secteurs sur lesquels une régénération est déjà observée sur une largeur d'environ 2 mètres (secteurs des vergers et de la ripisylve au sud du lac des sternes) – *cette action n'est pas concernée par le contrat Natura 2000*
- La réalisation de plantation le long du chemin de halage, sur les secteurs sur lesquels aucune régénération spontanée n'est constatée.
- La pose de 3 nichoirs favorables aux espèces cavernicoles et plus particulièrement au Rollier d'Europe.



Figure 2 : Localisation des zones de plantation et de libre régénération de la ripisylve - contrat ripisylve Ile Vieille

Plantation de la ripisylve le long du chemin de halage

Les travaux de plantation ont été réalisés en février 2021 par l'entreprise « Terra Max ». Ils ont été financés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (Financement Etat et FEADER) et grâce à une subvention en nature du Département de Vaucluse consistant en la fourniture des plants, dans le cadre du dispositif 20 000 arbres en Vaucluse. Environ **2 612 arbres** ont été plantés le long du chemin de halage, sur environ 870 mètres linéaires, sur 3 rangées avec une alternance d'arbres de haut jet, d'arbres de moyen jet et d'arbustes buissonnants permettant de créer une haie diversifiée remplissant pleinement ses fonctions de corridor boisé.

Les essences plantées correspondent à celles préconisées dans le DOCOB « Rhône Aval ». Elles sont adaptées au contexte pédoclimatique du site et de trouvent spontanément dans les boisements rivulaires méditerranéens. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'arbres plantés par essence :

Tableau 5 : Essences plantées dans le cadre du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylves de l'île Vieille

	Essences	Nombre plants hiver 2020-2021	Nombre plants hiver 2021-2022
Haut jet	Peuplier blanc (GDF)	109	11
	Frêne angustifolia (GDF)	109	11
	Saule blanc (GDF)	109	11
	Chêne pédonculé - blanc (GDF)	109	11
Moyen jet	Sureau noir (CT 3L)	218	22
	Erable champêtre (GDF)	218	22
Arbustes	Cornouiller sanguin (CT 3L)	580	58
	Fusain d'Europe (CT 3L)	580	58
	Troène commun (CT 3L)	580	58
	Total	2612	262

En cas de non reprise de certains plants, il est prévu de réaliser une seconde opération de plantation durant l'hiver 2021-2022. C'est pourquoi 10% de plants supplémentaires ont été demandés dans le cadre du dispositif 20 000 arbres en Vaucluse.

Le contrat comprend également l'entretien des plants par l'entreprise Terra Max durant les deux années suivant les plantations (arrosage estival et entretien de la végétation autour des plants).

➤ 2 612 arbres plantés sur un total de 870 mètres linéaires pour 18 400€ HT, 22 080€ TTC, soit un coût unitaire de 7,05€ HT/arbres planté, installation du réseau d'arrosage compris.



Figure 3 : Plantation avec paillis biodégradable_ contrat Natura 2000 ripisylve Ile Vieille (avril 2021_L. Schaeffer)



Une activité pédagogique a été réalisée au bénéfice du jeune public de la commune (centre de loisirs) à l'occasion d'une journée de plantation, la sensibilisation à l'écologie étant une thématique phare du plan de gestion.

Figure 4 : Chantier pédagogique avec les enfants du Centre de Loisirs de Mondragon – 10 février 2021 (L. Schaeffer)

Pose de nichoirs favorables aux espèces cavernicoles et plus particulièrement au Rollier d'Europe

Le Rollier d'Europe est un oiseau migrateur qui a été contacté pour la première fois sur le site de l'Île Vieille en 2017. L'opération de restauration de la ripisylve est bénéfique à l'espèce car elle permet le développement d'arbres pouvant accueillir à terme, des cavités nécessaires à sa reproduction. Afin de favoriser l'installation de l'espèce sur l'Île Vieille à court terme, 3 nichoirs ont été installés sur le site pour pallier au manque de cavités de reproduction. Ces nichoirs sont également favorables à d'autres espèces cavernicoles.

La conception et la pose de ces nichoirs a été réalisée par Benjamin Vollot, entrepreneur en expertise naturaliste. La pose a été réalisée le 9 mars 2021.



Figure 6 : : Emplacement des nichoirs à Rollier d'Europe installés le 9 mars 2021 (B. Vollot)



Figure 5 : Nichoir à Rollier n°2 (L. Schaeffer)

➤ Pose des 3 nichoirs à Rollier d'Europe : 370 € HT

Temps de travail sites « RA et IV »	5,8 jours
Petit Rhône	0 jour
Temps de travail tout site confondu	5,8 jours

b. Aménagement d'un ancien transformateur EDF pour la reproduction du Murin à oreilles échanrées sur l'île Vieille

Dans le cadre de l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Rhône Aval », le Groupe Chiroptères Provence (GCP) a mené un travail d'inventaire des chiroptères à l'échelle du site. Lors des prospections, une importante colonie de Murins à oreilles échanrées a été identifiée sur la commune de Vénéjan. Le gîte est localisé en dehors du site Natura 2000 « Rhône Aval » (à une distance de 90 m) et ne peut donc pas bénéficier d'un contrat Natura 2000. Toutefois, lors des prospections, un transformateur EDF désaffecté a été repéré à seulement 1,5 km, sur la commune de Mondragon. D'après le GCP, quelques aménagements pourraient permettre de le convertir en gîte de substitution ou bien en gîte satellite pour la colonie afin de pérenniser sa présence sur le site.

Ce projet de contrat a finalement été abandonné suite à la présence d'une Chouette effraie dans le transformateur EDF. La Chouette effraie prédatant les chauves-souris il est techniquement difficile et potentiellement contre-productif d'aménagement ce transformateur pour l'accueil des chauves-souris. Par ailleurs la commune de Mondragon souhaite finalement aménager le transformateur pour la Chouette effraie (installation d'un nichoir...).



Figure 7 : La Chouette effraie du transformateur EDF à l'île Vieille (L. Schaeffer)

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>1 jour</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>1 jours</i>

c. Restauration d'une haie agricole sur l'île de la Barthelasse (Avignon)

L'objectif du contrat était de restaurer une haie de peupliers (issus de populiculture) en très mauvais état sanitaire, afin d'obtenir une haie large, multistrate, avec des essences diversifiées (certifiées Végétal local). A termes, elle bénéficiera à de nombreuses espèces des

milieux agricoles, notamment les chauves-souris. Les travaux ont été réalisés début février 2019. Au total, 230 mètres de haies ont été restaurés dans le cadre de ce contrat. Suite au constat à l'automne 2019 d'une forte mortalité chez les arbres de haut jet, l'entreprise GECO a procédé au remplacement des sujets n'ayant pas pris. Pourtant les résultats des travaux ne sont toujours pas satisfaisants en 2021.

L'animatrice a procédé à une visite contrôle des travaux en présence du propriétaire privé et de la DDT 84.

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>1,2 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>1,2 jours</i>

d. Prise de contact avec des signataires potentiels

L'animatrice rencontre chaque année plusieurs partenaires et communes pour leur présenter Natura 2000 et plus particulièrement l'outil des contrats Natura 2000.

En 2021, l'animatrice a rencontré la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon, la communauté d'agglomération du Grand Avignon, et les communes de Roquemaure et de Villeneuve les Avignon sur ces sujets.

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>3,6 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>3,6 jours</i>

1.2. Animation de la charte Natura 2000

En RCPA il avait été décidé de ne pas faire la promotion de la charte Natura 2000 en raison de l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti pouvant causer une perte économique importante aux communes concernées.

Aucune charte n'a donc été signée en 2021.

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>0 jour</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0, jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>0 jour</i>

1.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers ou réglementaires

a. Participation à la mise en œuvre du plan de gestion sur le marais de l'île Vieille :

A la croisée du Vieux Rhône de Donzère-Mondragon et du canal du même nom, formé d'un tronçon du Rhône court-circuité, le secteur de l'île vieille est connu de longue date pour abriter de multiples enjeux biologiques.

Identifiée dans le cadre d'une étude de recensement des sites porteurs de biodiversité ne faisant pas l'objet d'une gestion conservatoire effective (CEN PACA, 2012), la zone (Figure 8) est aujourd'hui intégrée comme site prioritaire dans le cadre de la stratégie en faveur des zones humides adoptée par le Plan Rhône.

Avec l'aide du Conservatoire d'espaces naturels de Provence (gestionnaire du site) et du PNR de Camargue (animateur Natura 2000), la commune de Mondragon et la communauté des communes Rhône-Lez-Provence ont d'abord porté les acquisitions foncières (114 ha acquis grâce au FEDER du Plan Rhône) et les études nécessaires à l'élaboration d'un **plan de gestion** (financées dans le cadre du Plan Rhône). Validé en 2020 par les collectivités, ce plan de gestion prévoit notamment la restauration des marges alluviales du vieux Rhône, d'une île, et l'aménagement du site pour sa valorisation pédagogique.

L'année 2021 a marqué la seconde année de mise en œuvre de ce plan de gestion.

L'animatrice a participé à cette mise en œuvre au travers des actions suivantes :

- Participation à la rédaction du rapport d'activité (rédaction des actions « Natura 2000 » mises en œuvre sur le site)
- Participation à des réunions avec le CEN PACA, la commune de Mondragon et la CCRLP concernant des actions du Plan de Gestion s'inscrivant dans les objectifs de conservation du DOCOB du site.
- Participation au Comité de Gestion du site
- Suivi de certaines actions du Plan de gestion s'inscrivant dans les objectifs de conservation du site

Ce dossier a nécessité et nécessitera encore de nombreuses rencontres avec la communauté de communes Rhône Lez Provence, la commune de Mondragon et le CEN PACA, ainsi qu'avec les partenaires liés au projet (association de pêche, de chasse, OFB, CNR ...). Il permet de



Figure 8 : Périmètre du Plan de gestion de l'île Vieille (G.Landru)

remplir l'objectif de gestion GHE2 du DOCOB du site « Marais de l'Île Vieille et alentour » : **Etablir un plan de gestion pour la réhabilitation écologique des plans d'eau de l'Île Vieille (priorité 1).**

Le plan de gestion ne s'attache pas uniquement à la préservation de l'avifaune mais également des habitats et espèces d'intérêt communautaires désignés au titre de la Directive « Habitat ». Il permet donc également de remplir les objectifs de gestion du site « Rhône Aval ».

Ainsi, ce dossier nécessite un important investissement de la part de l'animatrice (réunions de travail, sensibilisation des élus de la commune et de la communauté de communes, rédaction du projet, réalisation de contrat Natura 2000, participation à la réalisation des actions du plan de gestion, etc.).

Temps de travail sites « RA et IV »	6,1 jours
Petit Rhône	0 jour
Temps de travail tout site confondu	6,1 jours



b. Etude des fonctionnalités hydrologiques et gestion de la mare de Trinquetaille (Arles)

Etude des fonctionnalités hydrologiques de la mare de Trinquetaille



L'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) a récemment acquis plusieurs parcelles localisées sur le site de la friche industrielle de

Trinquetaille. Au sein de ce site, se trouve la mare dite « de Trinquetaille », qui permet la reproduction de la seule population de Triton crêté du département. L'origine et le fonctionnement hydrologique de la mare étaient alors peu connus. Les faibles pluviométries constatées depuis 2014 n'ont pas permis un remplissage de la mare suffisant pour la reproduction. Une restauration des fonctionnalités hydrologiques de la zone humide est donc indispensable et urgente, dans une perspective de conservation de la population de Triton crêté qui s'y reproduit.

L'étude des fonctionnalités hydrologiques et pédologique de la zone humide de Trinquetaille a démarré au printemps 2020 et a duré 1 an. C'est le bureau d'étude Hydriad qui a été retenu.

Les grandes conclusions de cette étude sont les suivantes :

- La roselière constituant le cœur de la zone humide actuelle ne bénéficie d'aucun apport hydrique extérieur autre que celui des précipitations tombant directement sur la roselière et sur son impluvium. L'évapotranspiration constitue la principale (voir l'unique) voie de sortie de l'eau.
- Le sol de la mare est constitué d'un matériel argileux sur environ 15m de profondeur entravant le potentiel d'écoulement souterrain. Cette formation argileuse contient une eau saumâtre.
- Les eaux de la mare et le sol de la roselière présentent des concentrations notables en zinc, cuivre, arsenic, nickel (pour l'eau de la mare uniquement) et cadmium, provenant certainement des retombées des émissions des cheminées des anciennes usines du site.

Le bureau d'étude propose diverses actions pour le maintien ou la restauration fonctionnelle de la zone humides dont :

- La suppression de la population de cannes de Provence occupant le nord de la roselière
- La création d'un réseau de mares surcreusées
- L'apport d'eau depuis le Rhône
- L'apport d'eau depuis un forage.

L'animatrice Natura 2000 a participé aux réunions de suivi d'étape de l'étude et a transmis diverses données au bureau d'étude (rapport études tritons, suivi niveau d'eau, etc.).

Mise en eau artificielle et chantier de restauration de la mare :

Une mise en eau artificielle de la mare de Trinquetaille a été entreprise fin mars par le Centre de Secours d'Arles, avec l'accord de l'ACCM (28 000L). L'objectif de cette mise en eau artificielle était d'avoir des niveaux d'eau suffisants pour permettre la reproduction du Triton crêté. Malheureusement cette opération a été réalisée trop tardivement et n'a pas permis de conforter suffisamment les niveaux d'eau.



Figure 9 : Photos de la mise en eau artificielle de la mare de Trinquetaille fin mars 2021 (I.Schaeffer)

De plus un chantier de sur creusement de la mare a été réalisé par les salariés du Parc à la fin du mois d'août.

Ce chantier a permis :

- La coupe d'une partie des roseaux situés autour de la mare qui contribuent à son atterrissement,
- L'enlèvement d'une partie des rhizomes et de la matière organique présente au fond de la mare
- Le surcreusement léger de la mare sur les secteurs les plus profonds.



Figure 10 : Photos avant/après du chantier de restauration de la mare de Trinquetaille (L.Schaeffer)



Figure 11 : Chantier de restauration de la mare de Trinquetaille, l'équipe du Parc

Temps de travail sites « RA et IV »	6,3 jours
Petit Rhône	0 jour
Temps de travail tout site confondu	6,3 jours

c. Projet de gestion d'une station d'*Alternanthera philoxeroides* à l'embouchure du Petit Rhône

L'herbe à alligator (*Alternanthera philoxeroides*) est une espèce végétale exotique et envahissante. Elle figure sur la liste des espèces réglementées jugées préoccupantes pour l'Union Européenne (Règlement UE 1143/2014) et en priorité 1 d'actions de gestion dans la stratégie relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La détection précoce de l'espèce et son éradication sont donc des actions prioritaires.



Figure 12 : Développement de l'*Alternanthera philoxeroides* dans la jonchaie

La plante a été observée en région PACA pour la première fois en 2013 sur l'Ouvèze dans le département du Vaucluse, en 2016 sur le Petit-Rhône et en 2019 sur le Grand-Rhône (département des Bouches-du-Rhône).

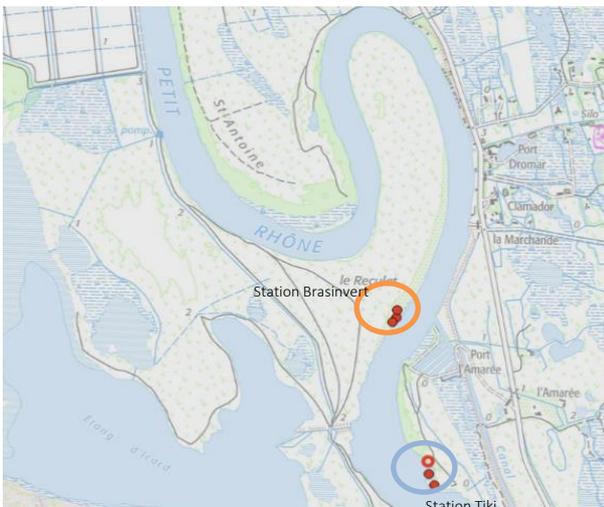


Figure 13 : Localisation des stations d'herbe à alligator à l'embouchure du Petit Rhône, CBNmed 2021

Sur le Petit Rhône, elle est présente sur deux stations situées au niveau de l'embouchure sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Une de ces stations (la station dite du « Tiki ») est connue depuis 2016, a été redécouverte en 2019, et une action de gestion est en cours de préparation. La seconde station (Station Brasinvert) a été découverte durant l'été 2021, en rive droite, sur les terrains du Conservatoire du Littoral (site « Brasinvert »).

Station du Tiki :

Cette station se situe au sein du site Natura 2000 FR9310019 (Zone de Protection Spéciale) « Camargue » et à proximité (entre 25 et 70 mètres) du site Natura 2000 FR9101405 (Zone Spéciale de Conservation) « Le Petit Rhône ». Il est donc impossible de bénéficier d'un financement au travers d'un contrat Natura 2000 pour réaliser une opération de gestion sur cette station.

Une demande de financement a été déposée auprès de la DREAL PACA, les travaux devraient être réalisés en 2022.

L'itinéraire technique proposé est le suivant :

- 1) Installation d'un filet aquatique de protection durant la durée des travaux (drome flottante)

- 2) Fauche des joncs et de l'herbe à alligator sur environ 300 m² (avec une bande de 1m autour de la station)
- 3) Arrachage manuel de la station à l'année N
- 4) Visite annuelle de la repousse, fauche des joncs et arrachage manuel année N+1 et N+2
- 5) Export sécurisé des déchets verts vers un centre de gestion/compostage des déchets année N à N+2.

Station de Brasinvert :

Cette station a été découverte au cours de l'été 2021, lors d'inventaire réalisé par la Tour du Valat sur le site du Conservatoire du Littoral de Brasinvert dans le cadre de l'élaboration du Plan de Gestion du site.

Suite à plusieurs échanges avec le Conservatoire du Littoral, le bureau d'étude BRLi, réalisant l'étude d'élaboration du Plan de Gestion du site va réaliser l'état des lieux de la stations et des propositions de gestion.

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>0 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>7,5 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>7,5 jours</i>

d. Participation aux réunions d'information liées à d'autres projets de territoire

L'animatrice participe à des réunions ou projets sur le territoire, en lien avec les enjeux des sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Marais de l'Île Vieille et alentour » :

- Rencontre des animateurs territoriaux du Plan Rhône Saône
- Comité de suivi des mesures compensatoires du projet de restauration de la digue du SYMADREM entre Beaucaire et Fourques : « restauration et création de zones humides entre Beaucaire et Fourques »
- Comité de suivi du contrat de rivière de la Meyne et des annexes du Rhône
- Comité de gestion de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon
- Participation au réseau de gestion de l'herbe à alligator sur le Rhône Aval (voir section « Suivis scientifiques et techniques »).

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>2,3 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0,3 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>2,6 jours</i>

1.4. Synthèse

	Contrats Natura 2000	MAEC	Charte Natura 2000	Animation/ gestion avec d'autres outils financiers	Total « Gestion et contractualisation »
Temps de travail site « RA et IV »	11,6 jours	0	0	14,7 jours	26,3 jours
Temps de travail Petit Rhône	0	0	0	7,8 jours	7,8 jours
Temps de travail tout site confondu	11,6 jours	0	0	22,5 jours	34,1 jours

2. Evaluation des incidences

2.1. Conseil sur la réalisation d'évaluations d'incidences Natura 2000

Différents projets d'évaluation d'incidences concernent les sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Marais de l'île Vieille et alentour » et font l'objet de lecture et d'analyse de la part de l'animateur qui doit faire un porter à connaissance selon les enjeux du site.

Projet/action	Maître d'ouvrage	Site N2000 concerné	Temps passé sur le projet (j)	Contribution
Olympiade des pompiers de Port St Louis du Rhône à la plage Napoléon (Rescue Napo Beach)	SDIS 13 Port Saint Louis du Rhône	Rhône Aval	3,2 jours	Porté à connaissance des enjeux du site, engagement dans la Charte des Manifestations Ecoresponsables du Parc naturel régional de Camargue, participation à la manifestation (tenue d'un stand sur le site Natura 2000).
Suivi entretien ripisylve	Mairie de Caderousse et Châteauneuf du Pape	Rhône Aval	0,5 jour	
Projet d'élagage à Codolet	Compagnie Nationale du Rhône	Rhône Aval	0,5 jour	
Stock car Roquemaure	Association Stock Car Roquemaure	Rhône Aval	1,6 jours	Lecture du projet, visite du site, porté à connaissance des enjeux du site.
Mise en assec de l'étang du Napoléon	Mairie de Port St Louis du Rhône	Rhône Aval	0,3 jour	Transmission des informations à la DDTM13
Démoustification	EID	Rhône Aval	0,5 jour	Visite des sites concernés à la Palissade
Projet de confortement des digues du Grand Rhône à Salin de Giraud	SYMADREM	Rhône Aval	2 jours	Lecture des documents, participation aux réunions, visite terrain

Changement de poteaux électriques à l'Île Vieille	RTE	Marais de l'Île Vieille et alentours	0,6 jour	Échanges avec RTE, porté à connaissance des enjeux du site, recommandations.
Passerelle cyclable à Sauveterre	Département du Vaucluse	Rhône Aval	1,2 jours	Lecture du dossier, participation aux réunions, porté à connaissance des enjeux du site, recommandations.
Voie verte Sorgues	Commune de Sorgues	Rhône aval	0,6 jour	Relecture du dossier d'évaluation des incidences Natura 2000
Projet de restauration des digues de l'Île Piot et de l'Île de la Barthelasse	Grand Avignon	Rhône Aval	2,5 jours	Lecture des documents, échange avec le Grand Avignon, visite des zones impactées,
Plan de Gestion Pluriannuelle des Opérations de Dragage du Petit Rhône	VNF	Petit Rhône	0,3 jours	Lecture des documents, échange avec le Syndicat Mixte Camargue Gardoise

Tableau 6 : Synthèse des projets soumis à évaluation d'incidence sur les sites Natura 2000 rhodaniens en 2021

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>13,5 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0,3 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>13,8 jours</i>

2.2. Autres : Suivi de projets pouvant impacter le site ou constatation d'impacts

L'animatrice Natura 2000 réalise également une veille sur les projets du territoire pouvant être impactant pour les enjeux de conservation du site Natura 2000. Elle participe également à diverses réunions et groupe de travail sur ces sujets. En 2021 l'animatrice Natura 2000 a travaillé sur les sujets suivants :

Sites Rhône Aval et Ile Vieille :

- Projet de prolongation de la concession du Rhône à la CNR (lecture des documents)
- Constatation de coupes de ripisylve : quartier Barriol à Arles et Pont St Esprit

- Travail sur la mise à jour de la liste locale 2 des évaluations d'incidences Natura 2000 des Bouches-du-Rhône : cartographie, échanges et réunions avec d'autres animateurs Natura 2000 du département, etc.
- Échanges avec le porteur du projet « Rhône Green Odyssey »
- Lecture des documents sur le projet de construction d'un hangar agricole de 4000 m² sur l'île de la Barthelasse
- Lecture des documents sur le projet de pont de Barcarin
- Réunion avec la CNR et l'ONF concernant leur plan de gestion forestière
- Visite de la zone humide de Trinquetaille avec le Comité Scientifique et d'Éthique de la Réserve de Biosphère de Camargue et discussion avec l'ACCM concernant les projets d'aménagement sur la zone humide de Trinquetaille

Site Petit Rhône :

- Suivi de travaux de particuliers sur les berges du Petit Rhône (secteur amont rive gauche)
- Suivi travaux port Dromar (secteur Aval rive gauche)

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>5,7 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>1,7 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>7,4 jours</i>

3. Inventaires et suivis scientifiques

3.1. Études et suivis en régie

a. Suivis chiroptères



L'animatrice a pris en charge la coordination des suivis post Life « Chiro-med », les gîtes concernés étant pour la plupart localisés à proximité du Grand Rhône ou du Petit Rhône. Ce suivi s'intègre dans l'action de priorité 1 FAC02 (« Réaliser des inventaires scientifiques pour les espèces et les habitats du site »), d'autant plus que parmi les espèces de chiroptères recensées lors de l'élaboration du DOCOB Rhône Aval, 7 sont inscrites au sein de l'annexe II de la Directive « Habitats ».

L'animatrice a ainsi réalisé le suivi de 5 gîtes majeurs : 2 sur le site « Rhône Aval » et 3 à proximité du site « Petit Rhône ».

En plus de ces prospections, le site de l'Île Vieille bénéficie d'un suivi selon le protocole pédestre « Vigie-chiro » (MNHN).

Ce suivi nécessite deux passages par an, en début et en fin d'été. Les sons enregistrés pendant le suivi sont transmis au MNHN qui les analyse automatiquement grâce au logiciel Tadarida. Une vérification manuelle des résultats est toutefois nécessaire pour permettre une bonne interprétation des données.

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>5,2 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>3,4 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>8,6 jours</i>

b. Le Triton crêté en basse vallée du Rhône



Le Triton crêté est une espèce d'amphibien présente en Europe et dans certaines parties de l'Asie. Depuis les années 1940, un déclin de ses populations a été observé dans la majeure partie de l'Europe en raison de la dégradation de ses habitats. Le Triton crêté est aujourd'hui une espèce protégée à l'échelle nationale et européenne.

En France, l'espèce occupe essentiellement les deux tiers nord du territoire. Dans le sud du pays, il n'est connu avec certitude que dans la vallée du Rhône où il est présent sous forme de populations souvent isolées et relictuelles. Le long du site Natura 2000 « Rhône Aval », des observations ponctuelles avaient été réalisées sur différentes localités dans les années 2000-2005. Désormais, on le retrouve en une unique population située à Arles (la seule du département, et une des deux seules de la région PACA). En effet, une étude réalisée en 2017 par le PNR de Camargue et le CEN PACA n'avait pas permis de retrouver l'espèce sur ces sites

dits « historiques ». En 2018 quelques passages ont été réalisés sur les sites historiques les plus favorables afin de maintenir une pression de prospection sur ces secteurs.

L'une des deux seules populations de Triton crêté connues sur la région PACA est située sur une friche industrielle sur la commune d'Arles, dans le quartier de Trinquetaille. La taille de cette population avait été estimée par le CEN PACA à environ 2900 individus en 2014. Deux nouvelles analyses des paramètres démographiques de la population ont pu être réalisées par Capture-Marquage-Recapture en 2019 et 2020, estimant la population reproductrice de Triton crêtés à 250 individus en 2019 et à 484 individus en 2020. Les CMR ont pour objectif d'estimer les paramètres démographiques de la population : effectif, survie, age/sex ratio, etc.



Figure 14 : Illustration d'une session CMR (2019)

Principaux résultats des études de 2019 et 2020 :

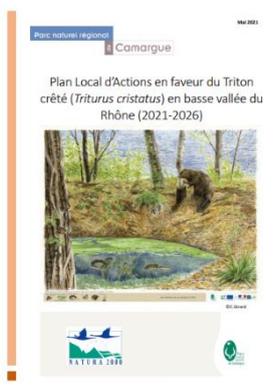
Les sites historiques de présence du triton crêté en basse vallée du Rhône ont été prospectés en 2017, 2018 et 2019. Aucune nouvelle population n'a été identifiée lors des prospections sur le Rhône et le Petit Rhône. Le processus de déclin semble être bien entamé au sud de l'aire de répartition mondiale du triton crêté.

La population reproductrice de triton crêté d'Arles a été estimée à environ 250 individus en 2019, soit 10 fois moins qu'en 2014, et à environ 484 individus en 2020. Ces différences s'expliquent principalement par les conditions hydrologiques de la mare, l'année 2020 ayant été plus pluvieuse que l'année 2019.

La population de triton crêté de Trinquetaille est soumise à plusieurs pressions environnementales et anthropiques susceptibles d'augmenter son risque d'extinction. Ces dernières années la mare a subi un important déficit hydrique et un comblement naturel qui ont entraîné une insuffisance d'eau pour la reproduction du triton, les derniers indices de reproduction datant de 2014. Cependant, trop de paramètres restent inconnus concernant la dynamique de cette population. Dans ce contexte, il apparaît primordial d'estimer les paramètres démographiques comme la survie et le recrutement afin d'orienter les actions de conservation. Seuls les suivis sur le long terme, annuels ou bi-annuels, permettent une meilleure appréhension de la dynamique de la population globale, et ainsi de mieux discerner la part des variations de population attribuables aux non-reproducteurs, de celle liés aux « vraies » variations des effectifs de la population totale.

Trois années consécutives de suivis étant nécessaires afin d'obtenir des résultats scientifiquement solides pour une meilleure analyse des données, un troisième suivi était prévu en 2021.

Malheureusement la très faible pluviométrie de l'année 2021 n'a pas permis de réaliser un suivi complet.



Une mission de stage a tout de même été réalisée par Lucile Sobczak, portant sur l'élaboration d'un « **Plan Local d'Actions du Triton crêté en basse vallée du Rhône** ». La réalisation de ce document est une fiche action de priorité 1 dans le DOCOB du site « Rhône Aval » : « Élaboration d'un plan d'action et de restauration des populations de Triton crête en basse vallée du Rhône (fac06) ». Ce document devrait être finalisé en 2022.

Temps de travail sites « RA et IV »	12 jours
Petit Rhône	0 jours
Temps de travail tout site confondu	12 jours

c. Suivi de l'*Alternanthera philoxeroides*

Le suivi de la répartition de l'herbe à alligator (voir présentation de l'espèce en 1.4.) est réalisé annuellement par le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles.

Ainsi, 2 journées ont été consacrées à ces efforts de prospections et d'arrachage en 2021 (voir cartographie des linéaires prospectés ci-dessous).

Les prospections ont permis de mettre en évidence que quelques petites aires de présence de l'espèce situées dans le secteur d'Avignon ont disparues depuis 2019 (Saint-Jean, Navycap, Jardin neuf et une petite tâche en aval du pont saint-Bénézet) suite aux arrachages manuels réalisés les années précédentes.

Néanmoins plusieurs aires de présence sont apparues entre 2020 et 2021 dont une grosse de 250 m² (Quartier du Rhône) et une nouvelle station de plusieurs dizaines de m² aux Saintes-Maries-de-la-Mer sur la rive droite du Petit Rhône (voir en 1.4.).

Environ 1 tonne d'herbe à alligator a également été arrachée à la station située sous le pont St Benezet.

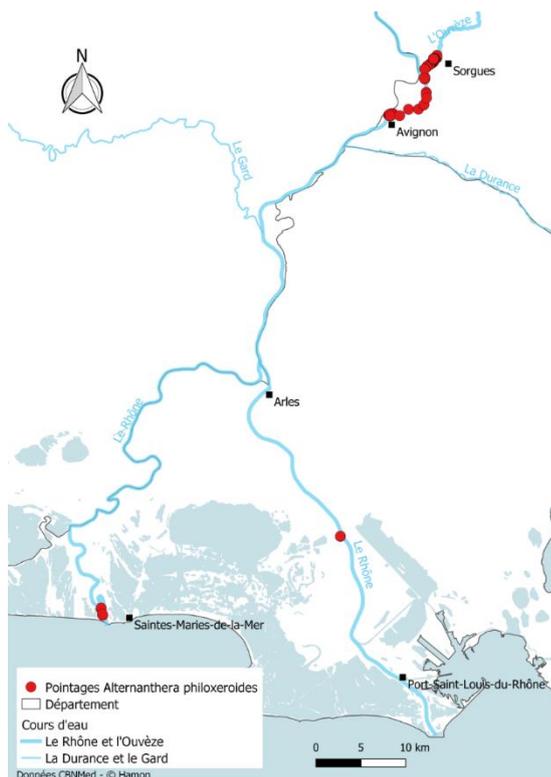


Figure 15 : Répartition de l'herbe à alligator en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse), CBNmed, 2021



Figure 16 : Linéaire prospecté en 2021, CBNmed, 2021.



Figure 17 : Arrachage manuel de la station d'herbe alligator située sous le Pont St Benezet, CBNmed, 2021



Figure 18 : Exemple de berges exondées prospectées (suivi *Alternanthera philoxeroides*)

Un groupe de travail « Herbe à alligator » comprenant les acteurs du territoire en charge de la GEMAPI et des partenaires scientifiques et techniques a ainsi été créé pour influencer une véritable dynamique sur la gestion de cette plante exotique envahissante.

Ce groupe de travail est composé du Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles, de la Compagnie Nationale du Rhône, le VNF, de l'OFB, du Grand Avignon, du SYMADREM et du Parc naturel régional de Camargue.

Temps de travail sites « RA et IV »	6 jours
Petit Rhône	2,4 jours
Temps de travail tout site confondu	8,4 jours

d. Suivi des macro-déchets

Dans le cadre du programme de surveillance de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), le CEDRE (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) est chargé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) de la coordination du descripteur D10 « déchets marins ».



Figure 19 : Transect de la Palissade (suivi des macro déchets)

Il assure le pilotage scientifique du volet « **déchets sur le littoral et issus des bassins hydrographiques** » de ce descripteur. A ce titre, il est chargé d'animer un **réseau national de surveillance des macrodéchets marins** issus des bassins hydrographiques avec pour mission première de coordonner la gestion du recueil des données.

Le Parc de Camargue participe à ce recueil de données en assurant le suivi de deux transects sur son territoire :

- Transect de la plage du Grand Radeau, à Brasinvert, à l'embouchure du Petit Rhône (suivi depuis début 2020)
- Transect dit « de la Palissade » situé sur les digues du Grand Rhône en amont du domaine de la Palissade.

Ce suivi consiste en la réalisation d'un ramassage de tous les déchets sur un transect de 100 mètres 4 fois par an (à chaque début de saison). Les déchets sont ensuite caractérisés selon

un protocole défini à l'échelle européenne, dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (protocole DCSMM).

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>1 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>4,4 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>5,4 jours</i>

e. Suivi de la Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe bénéficie d'un Plan National d'Action animé par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM). En région PACA, le PNA Loutre est animé par la LPO PACA.

Une réunion a été organisée par la LPO en Camargue afin de convenir de la répartition des secteurs à prospecter entre les acteurs de l'environnement en Camargue (Parc, Tour du Valat, naturalistes indépendants, etc.).

L'animatrice réalise les prospections deux fois par an pour le Petit Rhône, sur une « maille » de suivi située à l'embouchure du Petit Rhône. Les prospections consistent en la recherche d'épreinte de Loutre.

La participation à ce suivi s'intègre dans l'action de priorité 1 FAC02 (« Réaliser des inventaires scientifiques pour les espèces et les habitats du site »), la Loutre d'Europe étant inscrite au sein de l'annexe II de la Directive « Habitats ».

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>0,6 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>2,2 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>2,8 jours</i>

f. Réunions et suivis ponctuels :

- Participations ponctuelles aux comptages des oiseaux d'eau sur les sites gérés (Theys de Roustan : PNRG et Ile Vieille : CEN PACA).
- Réunions de suivi de l'étude « Mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire de la Réserve de Biosphère de Camargue »
- Suivi du crabe bleu (espèce exotique envahissante) : échange avec les pêcheurs et le Pole relais lagunes
- Suivi de la population de Cistude d'Europe de Villeneuve les Avignon
- Suivi de la halte de migration d'une cigogne noire équipée d'un GPS, en partenariat avec le CNRS (Petit Rhône).

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>2,9 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>1,3 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>4,2 jours</i>

3.2. Etudes et suivis sous-traités

a. Etude « inventaire et cartographie des chiroptère sur des secteurs à enjeux du site Natura 2000 Rhône Aval »



Les dernières prospections chiroptères sur le site Natura 2000 « Rhône Aval » ont été réalisées en 2012 par le Groupe Chiroptère Provence (GCP) dans le cadre de l'élaboration du DOCOB du site Rhône Aval. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'effectuer un nouvel effort de prospection pour :



- Approfondir les connaissances sur certains sites à enjeux potentiel fort
- Actualiser les données de présence sur les gîtes à enjeux

Ainsi, une étude complémentaire est prévue pour 2022 afin d'apporter des éléments de connaissances supplémentaires dans la perspective de :

- La mise en œuvre des plans de gestions de sites emblématiques du Rhône Aval : l'ENS du Marais de l'Île Vieille et de Saxy
- L'élargissement du périmètre du site Rhône Aval et l'actualisation du DOCOB.

L'étude sera financée dans le cadre de la convention d'animation 2021-2022.

Le marché public de l'étude a été publié et attribué au cours de l'année 2021. C'est le Groupe Chiroptères Provence (GCP) qui a été retenue pour cette étude.

L'étude se détaillera en 2 sous parties :

- Partie 1 : L'approfondissement des connaissances sur les enjeux chiroptères dans le cadre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de l'Île Vieille
- Partie 2 : L'actualisation des connaissances sur les chiroptères à l'échelle du site Rhône Aval
 - ✓ Prospection des gîtes de reproduction connus
 - ✓ Prospection de secteurs prioritaires à enjeux ou déficitaires en données.

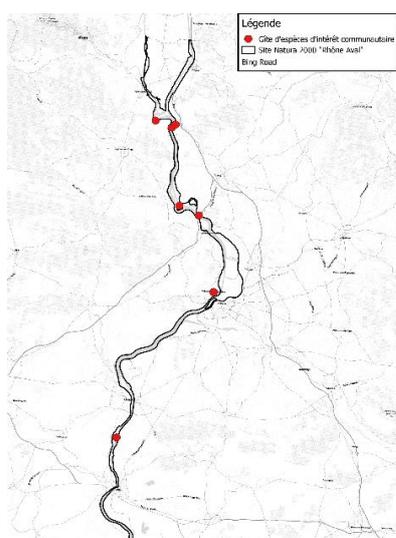


Figure 21 : Etude chiroptères : Gîtes connus à prospecter

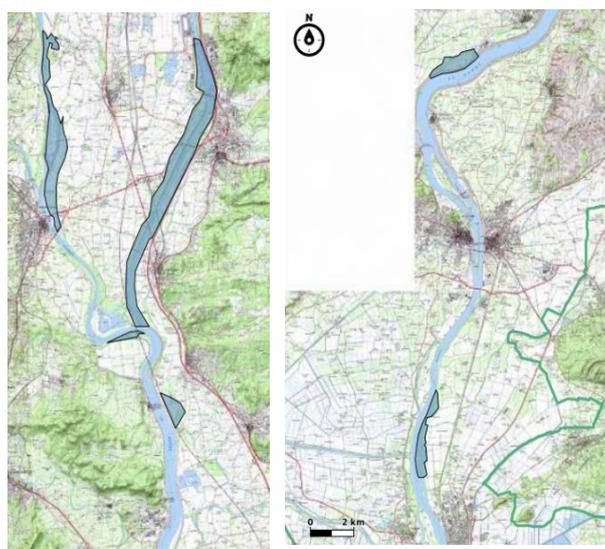


Figure 21 : Etude chiroptères : secteurs prioritaires à prospecter

Temps de travail sites « RA et IV »	5 jours
Petit Rhône	0 jour
Temps de travail tout site confondu	5 jours

4. Information, communication, sensibilisation

4.1. Création d'outils de communication

- Préparation d'articles pour la prochaine Lettre d'Information sur les sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional de Camargue
- Rédaction d'un article pour le magazine communal « Le Mondragonis » sur le contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille
- Création d'un poster sur Natura 2000 dans le cadre des 50 ans du Parc naturel régional de Camargue

Temps de travail sites « RA et IV »	2,4 jours
Petit Rhône	0,5 jour
Temps de travail tout site confondu	2,9 jours

4.2. Communication via les médias



Figure 22 : Post Facebook sur la page du PNRC pour le contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille

Temps de travail sites « RA et IV »	2,2 jours
Petit Rhône	0,4 jour
Temps de travail tout site confondu	2,6 jours

- Communication sur les actions du Rhône Aval et de l'Île Vieille au travers de la lettre d'information « Rhône et Saône »
- Publication d'articles sur le site internet des sites Natura 2000 du PNRC : <http://pnr-camargue.n2000.fr/accueil>
- Rédaction de post Facebook pour la page du PNRC



Figure 23 : Bandeau d'actualité sur le site internet Natura 2000 du PNRC

4.3. Communication auprès des scolaires

- Plantation d'arbres avec les enfants du centre de loisirs de Mondragon dans le cadre du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille
- Participation aux fêtes de la Nature de Mondragon : atelier sur la biodiversité aquatiques à destination des scolaires
- Présentation à des étudiants lors de voyage scolaires en Camargue



Figure 24 : Animation d'un atelier sur la biodiversité aquatique lors des Fêtes de la Nature de Mondragon, mai 2021

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>6,3 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0,2 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>6,5 jours</i>

4.4. Réunions et événementiels

- Chantier participatif de nettoyage de l'Île Vieille le 6/03/21
- Sortie nature « sur les traces de la Loutre d'Europe » à l'Île Vieille le 12/06/21
- Candidature au Grand Prix Natura 2000
- Aide à l'association « Earth Ship Sisters » dans la préparation d'un « atelier d'experts » sur le Rhône à Port-St-Louis-du-Rhône
- Tenue d'un stand sur Natura 2000 et sur la biodiversité du secteur littoral sur la plage Napoléon dans le cadre des Olympiades des pompiers de Port-Saint-Louis-Du-Rhône le 18/09/21
- Participation au Festival « Dans les bras du Rhône » organisé par le CPIE Rhône Pays d'Arles les 23 et 24 octobre 21
- Réunion avec le CPIE Pays D'Arles
- Présentation du bilan des actions de communication/sensibilisation 2021 lors de la commission éducation du PNRC du 02/12/21

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>8,6 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0,2 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>8,8 jours</i>

4.5. Prises de contact avec des partenaires potentiels

- Rencontre avec l'office de tourisme et la commune de Roquemaure
- Rencontre avec la commune de Sorgues
- Échanges avec le Grand Avignon

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>1,5 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>1,5 jours</i>

5. Gouvernance du site et veille à la cohérence des politiques publiques sur le site

5.1. Organisation de la gouvernance du site

a. Organisation des Comité de Pilotages des sites

- COPIL du site « Petit Rhône » à Fourques le 12/01/21. L'ordre du jour était le suivant :
 - Le site Natura 2000 « Petit Rhône » : contexte et historique
 - Bilan de l'animation 2020
 - Perspectives pour l'animation 2021
 - Présentation de l'avancement des opérations de renforcement et décorsetage des digues du Petit Rhône (SYMADREM)

- COPIL du site « Marais de l'Île Vieille et alentour » à Mondragon le 17/06/2021. L'ordre du jour était le suivant :
 - Le site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentour » : contexte et historique
 - Bilan de l'animation 2020/2021
 - Présentation du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de l'Île Vieille par Grégoire Landru du CEN PACA
 - Perspectives pour l'animation 2021/2022
 - Échanges divers et conclusion
 - Visite de terrain (*annulée faute de participants*)

- COPIL du site « Rhône Aval » à Roquemaure le 14/10/2021. L'ordre du jour était le suivant :
 - Le site Natura 2000 « Rhône Aval » : contexte et historique
 - Bilan de l'animation 2020/2021
 - Perspectives d'animation 2022
 - Le projet de modification du périmètre du site Natura 2000 « Rhône Aval »
 - Les espèces migratrices piscicoles sur le Rhône Aval (MRM)
 - Visite sur site : la passe à poisson du barrage de Sauveterre (Avec la CNR et MRM)



Figure 25 : Visite de la passe à poissons de Sauveterre dans le cadre du COPIL Rhône Aval (©MRM)

Temps de travail sites « RA et IV »	15,6 jours
Petit Rhône	0,6 jour
Temps de travail tout site confondu	16,2 jours

b. RCPA et bilan d'activités

- Réunion de Cadrage de l'Animation (RCA) le 21/05/2021

La RCPA de cette année avait pour ordre du jour le bilan de l'animation 2020-2021 ainsi que sur la répartition prévisionnelle du temps pour 2021/2022. Elle a nécessité un travail de préparation : remplissage des tableaux RCPA prévisionnels et réels pour les trois sites, rédaction des fiches études, rédaction du compte rendu.

- Rédaction du rapport d'activités 2020

Temps de travail sites « RA et IV »	5 jours
Petit Rhône	1 jour
Temps de travail tout site confondu	6 jours

5.2. Actualisation du DOCOB

Modification du périmètre du site Natura 2000 Rhône Aval :

La modification du périmètre du site Rhône Aval a été amorcée en 2017. Elle vise à :

- Corriger les imprécisions de l'ancien périmètre : périmètre plus précis en utilisant un fond cartographique plus récent.
- Ajouter des secteurs à enjeux espèce : Cistude, gîtes chiroptères, Triton crêté, etc.
- Ajouter des ségonnaux et secteurs de chasse à chiroptères.
- Prendre en compte des boisements rivulaires et berges.
- Réaliser une jointure avec autres périmètres : « Camargue » et « Marais d'Arles ».
- Transférer le secteur de l'embouchure dans le site Natura 2000 « Camargue » (meilleure cohérence liée aux habitats présents)

La démarche de modification a été approuvée sur le principe par le COPIL « Rhône Aval » du 23/11/2017. Elle a été présentée à nouveau lors du COPIL du 14/10/2021.

La cartographie du périmètre projet a été légèrement modifiée en 2021 (ajout de la commune de Pujaut pour un gîte à chiroptères).

Le périmètre projet a été finalisé, la concertation avec les communes du site devrait être réalisée en 2022.

Modification du périmètre du site Natura 2000 Petit Rhône :

La modification du périmètre du site Petit Rhône a été amorcée en 2017. Elle vise à :

- Prendre en compte les boisements rivulaires, berges et ségonnaux, secteurs à enjeux forts pour de nombreuses espèces (Castor, Loutre, Chiroptères...) : le site Natura 2000 actuel correspond uniquement au lit mineur du Petit Rhône.
- Ajouter des secteurs à enjeux : ancienne carrière de la Ribasse
- Réaliser une jointure avec la ZSC Camargue

La démarche de modification a été approuvée sur le principe par le COPIL « Petit Rhône » de décembre 2017. Elle a été présentée à nouveau lors du COPIL du 12/01/2021.

Le périmètre projet a été finalisé, la concertation avec les communes du site devrait être réalisée en 2022.

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>2,8 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>1,5 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>4,3 jours</i>

5.3. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

- 23/06/2021 : Journée départementale des animateurs Natura 2000 des Bouches-du-Rhône
- 09/11/2021 : Journée départementale des animateurs Natura 2000 du Vaucluse
- 18/06/2021 : Visite terrain des sites Natura 2000 Crau et 3 Marais
- Échanges divers avec d'autres animateurs Natura 2000

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>2,7 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0,5 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>3,2 jours</i>

5.4. Veille à la cohérence des politiques publiques sur le site

Dans l'objectif de travailler en synergie avec les structures gestionnaires du territoire, et pour une bonne cohérence entre les politiques publiques, l'animatrice 2000 participe à différentes réunions qui sont précédées en générale par l'étude du dossier :

- Suivi du projet d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagune côtière méditerranéenne » (UE 1150) du Pole Relais Lagunes dans le cadre du projet LIFE016 IPE FR001 – Marha
- Réponse à la consultation sur le SDAGE 2022-2027
- 25/05/2021 : Comité des gestionnaires du Plan Rhône Saône
- Projet de révision de la Charte du PNRC
- 19/10/2021 : Journée technique « les solutions fondées sur la Nature dans le cadre du Plan Rhône Saône »
- 18 et 19/11/21 : Journée « Poissons Migrateurs » organisées par MRM

- Travail avec la RCFS de Donzère Mondragon sur leur futur Plan de Gestion
- Journée technique « restauration écologique du Rhône » organisée par le GRAIE
- 10/12/21 : Comité technique du Plan Régional d'Actions Chiroptère
- 16/12/21 : Comité de Pilotage « Espaces naturels et Via Rhôna »

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>12 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>2,4 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>14,4 jours</i>

6. Gestion administrative et financière et participation à la vie de la structure

6.1 Ingénierie financière

a. Demande de subvention pour l'animation, gestion de la convention et des marchés publics

Gestion des conventions d'animations et du marché public pour l'étude « Chiroptères »

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>1,9 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>0,1 jour</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>2 jours</i>

b. Demande de paiement

Préparation des demandes de paiement pour l'animation 2019 et 2020.

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>6 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>1,6 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>7,6 jours</i>

6.2. Formations

- 09/03/21 : Formation au SIT
- Du 07 au 09/07/21 : Formation Chiroptères
- 05/10/21 : Formation à l'outil DALI pour les suivis déchets

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>4,7 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>1,3 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>6 jours</i>

6.3. Actions diverses et participation à la vie de la structure

- Environ 1 Réunion de pôle tous les deux mois
- Réunions et séminaire d'équipe
- Visite du CHSCT
- Gestion du timesheet
- Gestion des frais de déplacement
- Gestion du logiciel interne EVA (suivi et évaluation des actions du Parc)
- Gestion des délibérations
- Suivi des actions du site Camargue en l'absence d'animateur
- Gestion des mails

<i>Temps de travail sites « RA et IV »</i>	<i>15,5 jours</i>
<i>Petit Rhône</i>	<i>3,8 jours</i>
<i>Temps de travail tout site confondu</i>	<i>19,3 jours</i>

7. Synthèse

7.1. Sites Rhodaniens

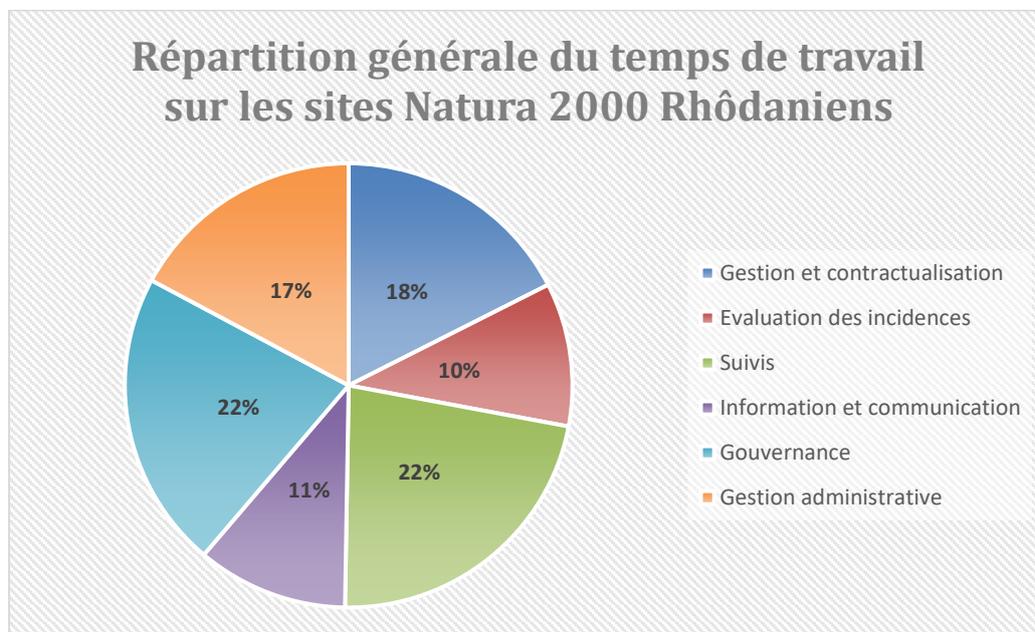


Figure 26 : Synthèse générale de la répartition du temps du de travail de l'animateur pour les sites Natura 2000 rhodaniens.

L'année 2021 correspond à la première année de la convention d'animation 2021-2022.

Les actions réalisées dans le cadre de l'animation des DOCOB des sites Natura 2000 « rhodaniens » se sont articulées principalement autour des trois axes suivants :

1. La gouvernance et la veille à la cohérence des politiques publiques (22% du temps de travail) :
 - Organisation des COPILs, qui n'ont pu être réalisés en 2020 à cause de la crise sanitaire
 - Projet d'extension des périmètres des sites Rhône Aval et Petit Rhône
 - Lien avec les politiques publiques sur le territoire, et notamment le Plan Rhône
2. La réalisation de suivis scientifiques et techniques (22% du temps de travail)

La proportion de temps passé sur cet axe est presque stable (19% en 2020). En 2021, le temps consacré à ce volet concerne essentiellement le suivi de la population de Triton crêté de Trinquetaille, et de l'encadrement d'une mission de stage de 2 mois portant sur la rédaction d'un Plan Local d'Actions du Triton crêté en basse vallée du Rhône. Le suivi des gîtes majeurs à chiroptères des sites et de la présence de l'herbe à alligator, plante exotique envahissante, sont également des axes majeurs.

Le lancement de l'étude « chiroptères » prévu pour 2022 a également été une action importante de cette année.

Le développement des suivis scientifiques et techniques permet, au fur et à mesure, de combler les lacunes de connaissances persistantes sur les sites Natura 2000 rhodaniens.

3. La gestion des habitats et des espèces (18% du temps de travail)

La proportion de temps passé sur cet axe a légèrement diminué (25% en 2020). En 2021, le temps consacré à ce volet concerne essentiellement la gestion des stations d'herbe à alligator du Petit Rhône, et également du contrat Natura 2000 « Ripisylves » de l'île Vieille, et la gestion de la mare de Trinquetaille (suivi de l'étude hydraulique, chantier de remise en état...).

7.2. Sites « Rhône Aval » et « Marais de l'île Vieille »

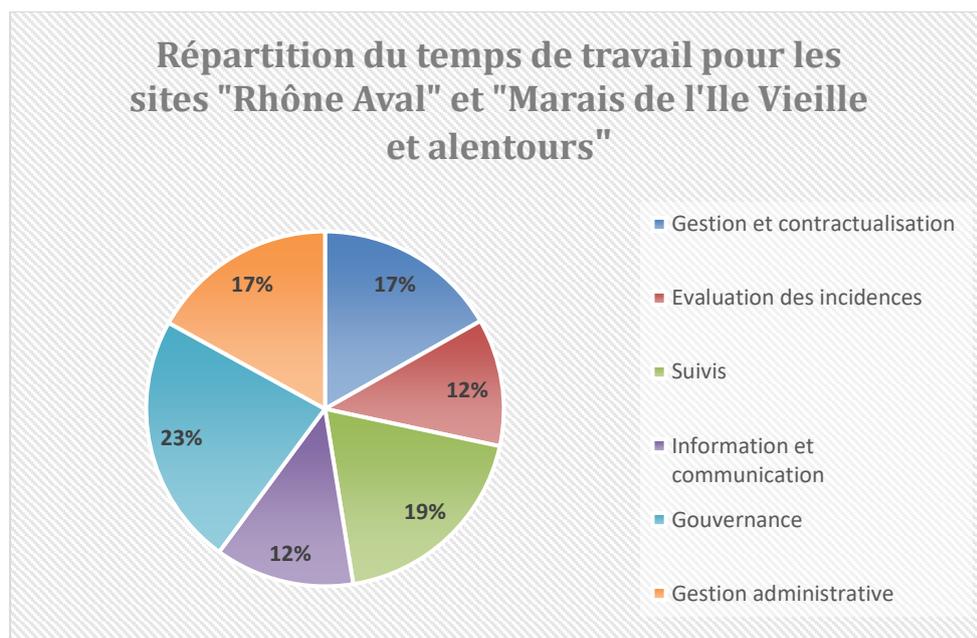


Figure 27 : Synthèse de la répartition du temps de travail de l'animateur pour les sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Marais de l'île Vieille et alentours ».

Les axes de travail principaux pour les sites « Rhône Aval » et « Marais de l'île Vieille » sont :

- 1) La Gouvernance et la cohérence avec les politiques publiques (23%)
- 2) Les suivis scientifiques et techniques (19%)
- 3) La gestion des habitats et des espèces et la gestion administrative et financière (17%)

7.3. Site « Petit Rhône »

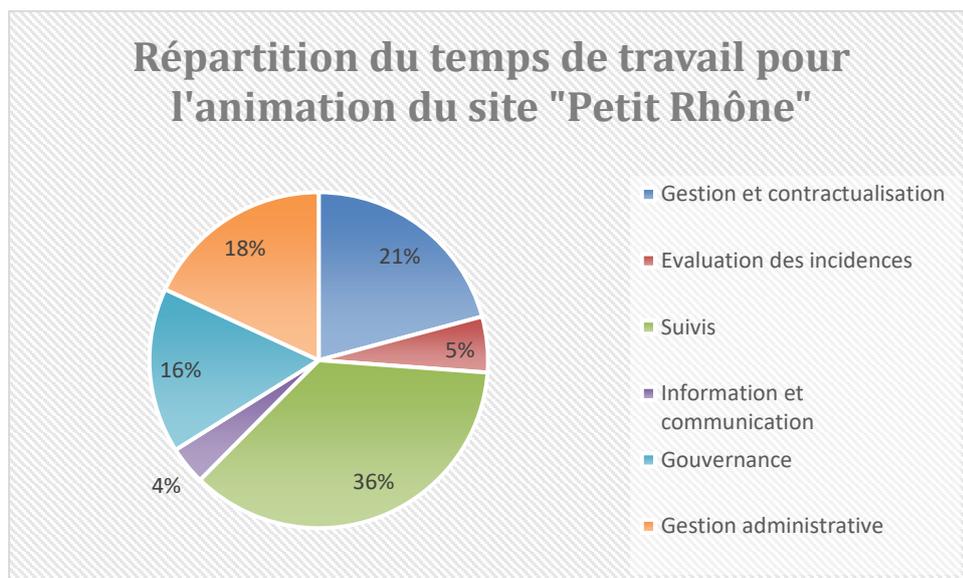


Figure 28 : Synthèse de la répartition du temps du de travail de l'animateur pour le site Natura 2000 « Petit Rhône ».

La répartition du temps de travail pour le site Natura 2000 « Petit Rhône » est plus inégale :

- 1) Les suivis scientifiques et techniques représentent 36% du temps de travail : suivi de l'herbe à alligator, suivi des macro-déchets et suivi de la Loutre d'Europe.
- 2) La gestion des habitats et des espèces représente 21% du temps de travail : gestion des stations d'herbe à alligator à l'embouchure du Petit Rhône.
- 3) La gestion administrative et financière représente 18% du temps de travail.

Le volet « information et communication » est moins bien développée sur le Petit Rhône que sur le Rhône Aval car les communes sont moins demandeuses d'animation.